



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

**Convention entre la Ville de Niort et une commune extérieure
concernant les tarifs des Centres de Loisirs de la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020236

Enseignement Primaire et Temps Libre

**Convention entre la Ville de Niort et une commune extérieure
concernant les tarifs des Centres de Loisirs de la Ville de Niort**

Monsieur Robert PLANTECOTE, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un certain nombre de communes de la périphérie sollicitent la Ville de Niort afin de faire bénéficier leurs ressortissants des tarifs appliqués aux Niortais pour les services "Centres de Loisirs et Séjours".

Les communes concernées s'engagent à verser à la Ville de Niort le différentiel de recettes entre le tarif de Niort et le tarif hors Niort qui aurait dû être appliqué à ses habitants usagers des services niortais.

Nous proposons de mettre en place une convention liant les communes à l'initiative de la commande et la Ville de Niort pour prendre compte de la demande formulée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise en place de cette convention
- autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)